Gerhard Schilling, président de l'IIC

Going paperless

La documentation électronique dans les cabinets médicaux: un changement encadré par l'IIC

L'Institut pour l'informatisation du cabinet médical (IIC) lance sa proposition d'un atelier modulaire intitulé «Going paperless» destiné aux médecins praticiens désireux de se moderniser. L'objectif est de préparer et d'accompagner les médecins en activité avec objectivité et professionnalisme vers ce processus de transition. Le passage de la documentation papier au dossier médical informatisé (DMI) ne doit pas être sous-estimé.
Après une soirée inaugurale générale et publique, 5 modules permettent d'aborder et d'élaborer conjointement les travaux préparatoires essentiels, la marche à suivre, la création du profil d'exigences ainsi que l'évaluation des produits. La formation proprement dite spécifique aux logiciels est ensuite dispensée par l'éditeur de logiciels choisi par chacun. Il reste encore quelques places disponibles pour les personnes qui viennent de décider de participer à l'atelier.

Seuls près de 30% des médecins en activité utilisent la documentation électronique. Différentes raisons, en partie justifiées, expliquent ce phénomène. Il est toutefois indiscuté que l'avenir réside clairement dans la documentation électronique, car les possibilités fascinantes de l'informatique et les avantages du DMI sont primordiaux, particulièrement dans les cabinets de groupe, et compte tenu des soins intégrés. L'Institut pour l'informatisation du cabinet médical (IIC), récemment créé, aborde d'une part le développement et la promotion du DMI, et souhaite d'autre part élargir de manière croissante la gamme de prestations objectives [1].
«Going paperless» est un projet qui profite aux médecins en cabinet. La plupart des médecins ne sont pas experts en informatique, et sont donc «à la merci» des éditeurs de logiciels en ce qui concerne les questions relatives à l'informatique au cabinet médical. Avec «Going paperless», l'IIC entend intervenir dans ce domaine et préparer les collègues désireux de se moderniser à ce processus de transition qui ne doit pas être sous-estimé, à les conseiller de manière objective et à attirer leur attention sur les points épineux. Même les éditeurs de logiciels [2] saluent explicitement cette initiative, car leur travail s'en trouve facilité quand les clients savent précisément ce dont ils ont réellement besoin et à quelles exigences personnelles le logiciel doit répondre. Ainsi, chacun des participants peut s'éviter toute expérience infructueuse lors du processus de transition.

Une bonne planification est essentielle

Une préparation/planification individuelle minutieuse du processus de changement demande du temps, est essentielle et vaut la peine. C'est le seul moyen d'éviter les déceptions, les faux-espoirs et les dépenses supplémentaires inutiles. Il est dès lors crucial de ne pas simplement acheter n'importe quel produit et de se laisser pousser à un achat qui ne correspond pas à ses propres besoins. Christian Peier, directeur général de l'IIC, l'a très bien décrit dans le BMS [3]. Ce n'est pas à nous, médecins, de nous adapter au logiciel, mais c'est à ce dernier de répondre autant que faire se peut à nos besoins. Pour cette raison, il importe de réfléchir au préalable au fonctionnement de son propre cabinet et à ses propres besoins. À partir de là, le cahier des charges et le profil d'exigences du logiciel peuvent être créés. C'est seulement sur la base de ces informations détaillées qu'il est possible de demander une offre claire, pertinente et comparable auprès de différents éditeurs de logiciels. La planification concrète de la transition doit elle aussi être soigneusement préparée. Doit-on simplement définir une date-clé ou plutôt saisir progressivement tous les nouveaux traitements initiés? Qu'est-ce qui doit, dans les anciens documents, être saisi ou scanné? Qu'est ce qui ne le doit pas? À quoi doit-on prêter attention lors de la conclusion d'un contrat et de l'obtention du produit? Ces questions, ainsi que bien d'autres, sont traitées et débattues lors de l'atelier, en tenant compte des avantages et des inconvénients (fig. 1).

Extrait des questions/thématiques

- Quel matériel informatique?
- Continuer à utiliser les composants existants?
- Matériel et logiciel tout-en-un?
- Quel logiciel? (critères d'évaluation)
- Degré de numérisation
- Ressources propres vs externalisation?
- Trouver des offres de matériel informatique
- Trouver des offres de système d'information pour cabinet médical
- Quels contrats sont judicieux? Nécessaires?

- Inventaire du système actuel (ETAT ACTUEL)
- Ébauche du possible résultat final (OBJECTIF)
- Description des stations de travail (use-cases)
- Nouveaux composants vs composants existants
- Liste des travaux de transformation et d'installation
- Modules de logiciel requis
- Plan de transition (module(s) de départ, évolution)
- Orientation/motivation des collaborateurs
- Orientation des patients

- Date initiale/calendrier
- Installation du matériel informatique
- Serveur, clients, pare-feu, imprimante, fax, scanner
- Installation du logiciel
- Test du logiciel
- Module initial, modules suivants
- Planification des consultations pendant la transition
- Formations

- Journal de bord et assistance
- Sécurité

Figure 1
Exemples de questions / thématiques abordées.

Organisation de l'atelier «Going paperless»

Nous commençons chaque fois par une réunion générale d'information gratuite. Si à son issue, une personne se sent confortée dans sa volonté de se moderniser, elle a la possibilité de s'inscrire pour les prochains ateliers modulaires (voir fig. 2). Ceux-ci sont payants à hauteur du prix de revient, mais les membres du MFE bénéficient d'une réduction, grâce au soutien financier préalable du MFE envers l'IIC (voir encadré «Frais de cours»).

PREPARATION — **Module 1**

Introduction
Déroulement, calendrier, thématiques, intervenants
Scénarios de transition possibles
Critères d'évaluation des systèmes d'information pour cabinet médical
Anciennes et nouvelles procédures au cabinet médical

EVALUTATION — **Module 2**

Réseau situation d'origine/résultat final
Besoin d'infrastructure/interface
Sécurité/protection des données
Cahier des charges
Demandes d'offres

PLANIFICATION — **Module 3**

Contrat de projet, droits/obligations
Contrat de prestation
Évaluation continue de la transition
Contrôle des dépenses

REALISATION — **Module 4**

Documentation en rapport avec les problèmes
Gestion des médicaments
Evaluation de l'offre
Plan du projet de transition

UTILISATION — **Module 5**

Planification de la transition, organisation du projet
Installation
Paramétrage
Formation, test
Optimisation

Figure 2
Organisation de l'atelier.

Des cours dans 3 régions, bientôt dans d'autres

Le coup d'envoi aura lieu le 01.09.2014 à Zurich, en coopération avec «zmed». Il reste encore quelques places disponibles. Dès le 4ème trimestre 2014, de nouveaux cours commenceront dans la région de Berne et en Suisse centrale. Au cours de l'année 2015, d'autres régions suivront, *notamment la Romandie*. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en écrivant à info[at]praxisinformatik.ch. Vous trouverez régulièrement de nouvelles informations sur notre page d'accueil www.praxisinformatik.ch. Il est également possible de s'abonner à une newsletter électronique gratuite fournissant les dernières informations sur l'informatique de cabinet médical.

Des conseils personnalisés

Dans le cadre des ateliers, les questions individuelles peuvent être traitées. De plus amples conseils personnalisés et un accompagnement au cabinet médical sont possibles, mais dans un premier temps seulement de manière restreinte, pour des raisons d'effectifs. Ce service sera progressivement renforcé à partir de l'année prochaine. Les formations et l'assistance propres au logiciel seront en outre assurées par l'éditeur de logiciels choisi.
Grâce à ses conseils objectifs et à l'important travail de fond pour le développement du DMI, l'IIC espère répondre au besoin des médecins en activité et contribuer à la percée de la documentation électronique.

Frais de cours
5 modules incluant supports de cours et repas
Tarif préférentiel pour les membres du MFE 500 CHF, pour les membres de la FMH 600 CHF (tarif normal 750 CHF)
Des prestations de conseils supplémentaires sont possibles de manière limitée et à vos frais.

Références

1 Schilling G. Das IPI hat bereits viele Projekte gestartet. SÄZ 2014;95:33.
2 Schilling G, Amherd P. Zusammenarbeit für eine bessere IT-Nutzung. SÄZ 2013;94:4.
3 Peier C. Braucht es wirklich ein IPI? SÄZ 2014;95:18.

Correspondance:
Dr Gerhard Schilling
Facharzt für Allgemeinmedizin FMH
Chlini Schanz 42
8260 Stein am Rhein
gerhard.schilling[at]hin.ch